Education (Scolaire/Périscolaire)

La Ville a la charge des écoles élémentaires et des écoles maternelles publiques d'Epernay. Elle est propriétaire des locaux et à ce titre, en assume, les grosses réparations, l'entretien et le fonctionnement.

La Direction de l'Education prépare et assure le suivi des budgets de l'ensemble des écoles ainsi que le bon déroulement des inscriptions au sein des structures. Elle assure également le suivi des conseils d'école.

Elle gère les activités péri et extra scolaires.

Coordonnées

Maison de la Solidarité et de l'Education
30, rue de Sézanne
51200
Epernay
03 26 53 37 73
Liens utiles
Formulaire contact
Portail Familles